

DF22 – La TVA des assujettis partiels et des redevables partiels

Inter

Intra

Thématique(s)

Autres Droit Fiscal · Droit fiscal

La durée, le nombre de séances, les modalités (présentiel ou distanciel), les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

- Appliquer les règles d'assujettissement à la TVA
- Intégrer les conséquences d'opérations non imposables ou exonérées sur ses droits à déduction, notamment en matière de secteurs distincts (constitution, optimisation, sécurisation)
- Calculer le coefficient de déduction et le « prorata spécifique » de taxe sur les salaires

Programme

1. Présentation générale de la TVA

2. Opérations conférant la qualité d'assujetti partiel

- Opérations hors du champ d'application de la TVA : critères
- lien direct
- Cas particulier des subventions, abandons de créances et indemnités
- Situation des personnes morales de droit public

3. Opérations conférant la qualité de redevable partiel

- Opérations exonérées n'ouvrant pas droit à déduction : cas notamment des locations immobilières et de certains produits financiers

4. Détermination du montant de la TVA déductible

- Règle de l'affectation

- Calcul du coefficient de déduction
- Coefficient d'assujettissement (opérations dans le champ ou hors champ)
- Coefficient de taxation (opérations ouvrant ou non droit à déduction)
- Coefficient d'admission (dépenses exclues ou non du droit à déduction)- Secteurs d'activités distincts
- cas de constitution
- modalités
- et conséquences
- Conditions de fond et de délai
- Conditions de forme : justification de la TVA déductible
- Cas particulier : procédures de transfert

5. Régularisations des déductions

- Régularisation globale en cas de changement d'affectation
- Régularisation annuelle en cas de variation des coefficients

6. Produits financiers et opérations en capital

- Produits financiers
- produits hors champ ou exonérés de TVA
- conséquences sur les droits à déduction
- Récupération de la TVA supportée sur les opérations en capital

7. TVA et taxe sur les salaires

- Autonomie du prorata de taxe sur les salaires
- Secteurs distincts en matière de taxe sur les salaires

Public concerné

- DAF / RAF
- Dirigeant - Chef d'entreprise

Pré-requis

- Expérience dans l'une des fonctions ciblées

Pédagogie

- Formation associant aspects théoriques et implications pratiques (échanges, exemples concrets)
- Remise d'un dossier pédagogique
- Evaluation d'acquisition des connaissances

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site

<https://www.fidalformations.fr/contactez-nous>

Email

infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone

[+33 \(0\) 1 58 97 10 00](tel:+332158971000)

Fidal Formations

4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.

© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.